

Épreuve composée – Sujet 2

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

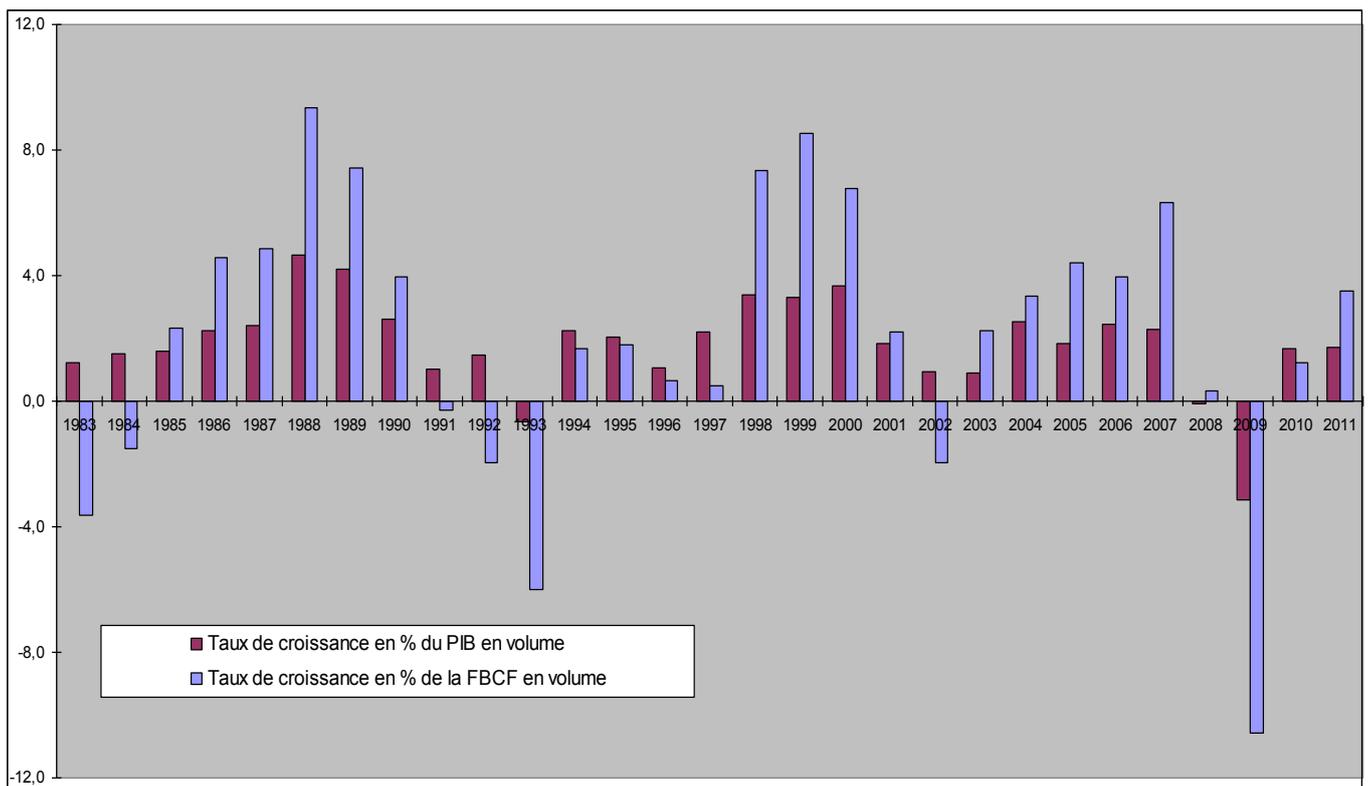
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quelles sont les relations entre capital naturel et croissance ? (3 points)
2. Quelles sont les limites du PIB en tant qu'indicateur de richesse ? (3 points)

Deuxième partie : Etude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis montrerez les liens entre la FBCF et la croissance économique.



Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Montrez que les pouvoirs publics ont un rôle indispensable à jouer pour résoudre les problèmes environnementaux.

DOCUMENT 1 :

Le problème environnemental renvoie au cadre des défaillances du marché : le libre jeu des agents économiques ne conduit pas à l'optimum social. [...] Certaines actions individuelles affectent (positivement ou négativement) le bien-être d'individus extérieurs à ces actions, sans que cet effet soit compensé par un paiement. Par exemple, une entreprise dont l'activité émet des rejets polluants n'est pas, sans intervention extérieure au cadre du marché, contrainte d'indemniser les individus touchés par cette pollution. De façon analogue, l'entreprise qui substitue des énergies renouvelables à des énergies fossiles n'est pas rémunérée pour les retombées positives de ce changement technologique. [...] Ainsi, les entreprises sont amenées, par la maximisation individuelle de leur profit, à produire des quantités supérieures à celles qui optimiseraient le bien-être collectif puisqu'elles n'intègrent pas dans leur prise de décision les effets néfastes de la pollution ; les consommateurs, pour leur part, ne tiennent pas compte des conséquences délétères(1) de certains produits lorsqu'ils les achètent. A un échelon supérieur, les Etats ne parviennent pas à s'entendre pour adopter le niveau optimal de protection de l'environnement [...] : les coûts sont individuels alors que les bénéfices sont collectifs.

Source : Olivia Montel-Dumont, « Les problèmes d'environnement : quelle place pour l'économiste ? », *Cahiers français* n°355, mars-avril 2010.

(1) néfastes

DOCUMENT 2 :

Évolution du taux moyen de CO₂ émis par les voitures neuves en France et en Europe
(g de CO₂ par km)

	1995	1997	2000	2005	2006
France	176	169	162	152	149
UE 15	185	180	169	160	160

« Depuis dix ans, l'Union européenne a multiplié ses engagements en vue de réduire ses émissions de CO₂, soit globalement (protocole de Kyoto), soit de façon plus ciblée (émissions issues des voitures). [...] La proposition de règlement présentée par la Commission fixe une norme d'émission de CO₂ de 130 g/km. [...] Le respect de cette norme serait garanti par des pénalités applicables à partir de 2012, calculées sur le dépassement, le prix du gramme de CO₂, et le nombre de voitures vendues. »

Source : Sénat, « Emissions de Co2 des voitures neuves », Rapport d'information de Mme Fabienne Keller, sénateur du Bas-Rhin, n°361, mai 2008, p.1
<http://www.senat.fr/rap/r07-361/r07-361-syn.pdf>

DOCUMENT 3 :

Ce que vous entreprenez, si vous êtes propriétaire occupant	Aides possibles
Achat « Bâtiment basse consommation »	Prêt à taux zéro +
Isolation thermique	Crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, TVA à 5,5%, aide Anah
Régulation du chauffage	
Changement de chaudière	
Chauffage au bois	
Chauffage ou eau chaude solaire	
Pompe à chaleur	Crédit d'impôt, TVA à 5,5%
Panneaux photovoltaïques, éolienne, microcentrale hydraulique	

Source : *Manuel de SES Terminale* Hachette 2012, page 191, d'après Ademe « Les aides financières habitat 2011 ».